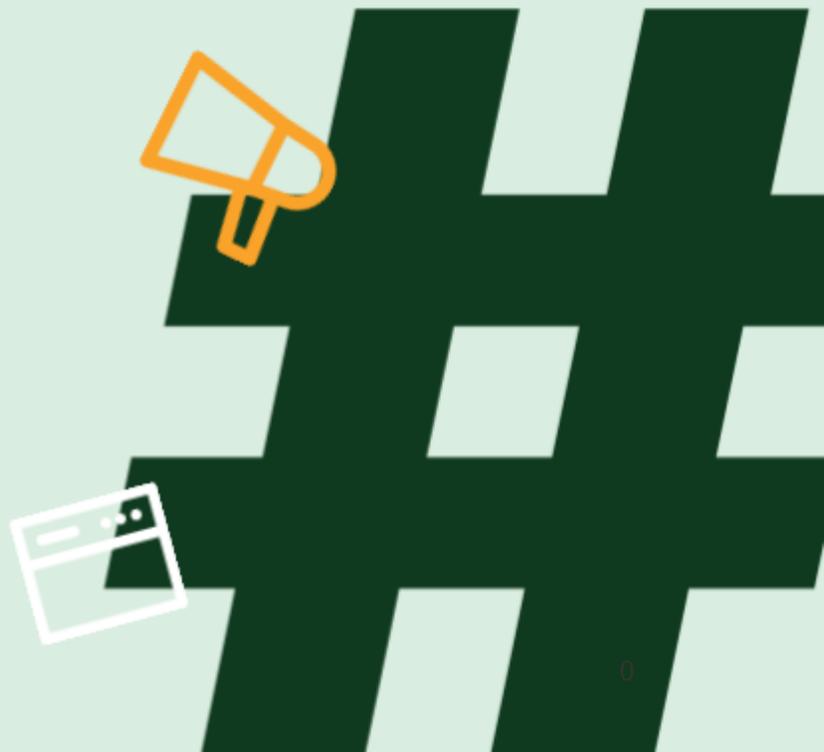


Des obstacles aux réalisations

Assurer le perfectionnement professionnel
des formatrices et formateurs
du secteur de l'AFB en Ontario

Avril 2025



Résumé

À propos du projet

Ce projet de recherche vise à approfondir la compréhension des obstacles, des facteurs déterminants et des réalités structurelles qui influencent la participation des formatrices et formateurs de l'AFB au perfectionnement professionnel (PP) en Ontario. Grâce à des groupes de discussion et à des entrevues avec 30 personnes représentant divers secteurs de prestation des services et volets culturels, nous avons entendu parler de façon constante des conditions nécessaires pour améliorer l'accès, la participation et l'impact du PP. Une revue de la littérature a été utilisée de manière complémentaire pour orienter les sujets de discussion et appuyer les recommandations.

Le rapport propose une série de recommandations interdépendantes, chacune visant à éliminer les obstacles structurels qui limitent la participation au PP. Il est peu probable que le fait de consacrer des fonds à la prestation de services sans s'attaquer à ces facteurs plus généraux permette d'obtenir les résultats escomptés et pourrait même renforcer les contraintes que le secteur s'efforce de surmonter.

Ce que vous et vos pairs nous avez dit

Les participantes et participants ont fait part d'expériences et de priorités similaires dans un large éventail de rôles et d'organisations. Plusieurs thèmes communs, abordant les obstacles et les solutions, sont ressortis des données.

Obstacles à la participation

- Le temps limité, qu'il soit libéré ou rémunéré, pour participer au PP, y compris le manque de dotation en personnel.
- Une préparation technologique inégale pour fournir et accéder aux formes numériques de PP (c.-à-d. connectivité Internet, culture numérique, accès aux plateformes).
- Les lacunes dans la pertinence culturelle et l'accessibilité du contenu du PP, en particulier pour les formatrices et formateurs sourds, autochtones et francophones.
- Déséquilibre entre le perfectionnement axé sur la conformité et les possibilités d'apprentissage fondé sur la pratique.
- Les budgets actuels consacrés au PP sont insuffisants, ce qui nuit à la collaboration, à la dotation en personnel et à la planification à long terme.

Ce qui est nécessaire

- Des formats de diffusion du PP flexibles et inclusifs (p. ex., capacité de transmission, formations hybrides, la traduction du matériel).
- Possibilités de concevoir et de mettre à l'essai des outils pratiques adaptés aux besoins du monde réel, sans alourdir les charges administratives.
- Donner la priorité à des matériels d'apprentissage holistiques et adaptés à la culture, élaborés conjointement par secteurs de prestation des services et les volets culturels.
- L'investissement structurel, plutôt que la redistribution ou la réaffectation des fonds existants, ce qui pourrait compromettre la prestation des services.

Difficultés liées à l'idée d'utiliser le financement actuel des prestations de services pour le PP

« S'il s'agit simplement d'un élément supplémentaire dans notre contrat de service, sans soutien ni flexibilité supplémentaires, nous ne pourrions pas le faire, à moins de procéder à des coupures ailleurs ».

Participant à la recherche, programme axé sur la communauté

Au cours du projet de recherche, plusieurs participantes et participants aux consultations ont exprimé des préoccupations quant à la faisabilité et à la durabilité du perfectionnement professionnel (PP) dans le contexte financier actuel. Parallèlement, le ministère avait suggéré qu'une approche possible pourrait consister à affecter une partie du financement actuel de la prestation des services de l'AFB au PP du personnel, sans augmenter l'enveloppe budgétaire.

Les participantes et participants de tous les secteurs et de tous les volets ont exprimé ce qui suit :

- La **Crainte** que les budgets existants soient déjà surexploités et qu'une réaffectation implique de sacrifier des services essentiels ou la stabilité du personnel
- La **frustration** face à des modèles de PP trop axés sur la conformité et qui ne soutiennent pas une amélioration significative de l'apprentissage ou de l'enseignement.
- Une **forte préférence** pour un PP axé sur la pratique, accessible et flexible, qui n'est pas dicté par des exigences en matière de rapports ou des critères de participation rigides.
- Un **intérêt pour la mise à l'essai de modèles de PP rémunéré dans des contextes ciblés** afin de recueillir des données sur leur impact et leur viabilité, plutôt que d'imposer un déploiement à l'échelle du secteur sans soutien ni infrastructure.

Ce qu'indiquent les données

Le rapport ne recommande pas la réaffectation des fonds existants destinés à la prestation des services comme solution optimale ou unique. En fait, il évite explicitement de suggérer que cette mesure serait suffisante ou souhaitable en soi. Au contraire, le rapport souligne que :

- Le PP rémunéré devrait s'inscrire dans une stratégie plus large et à plusieurs volets, et non constituer une solution isolée.
- Un modèle de réaffectation pourrait comporter le risque de renforcer les faiblesses actuelles, surtout s'il conduit à un PP davantage axé sur la conformité ou s'il est lié à un fardeau administratif sans permettre une participation significative.
- L'intégration du soutien au PP dans les rôles et les modèles de dotation en personnel est un investissement structurel qui ne peut être simplement prélevé sur des budgets déjà serrés.

Ce que nous avons retenu

Les perspectives partagées reflètent à la fois la diversité du domaine de l'AFB et un engagement commun à renforcer l'apprentissage professionnel. Bien qu'il existe des solutions locales, de nombreux défis découlent de problèmes structurels plus importants, soulignant la nécessité de stratégies à l'échelle du système pour renforcer les capacités et permettre un PP significatif et accessible à tous les formatrices et formateurs.

Principaux points à retenir

Le domaine ne soutient pas la réaffectation des fonds existants destinés à la prestation de services comme seule ou principale réponse pour améliorer l'accès des formatrices et formateurs au PP. Le secteur demande plutôt ce qui suit :

- Des nouveaux investissements liés à la capacité du secteur, à l'infrastructure numérique et au temps de travail du personnel.
- Des initiatives pilotes explorant le PP rémunéré, le mentorat par les pairs et les modèles basés sur des carrefours.
- Une planification collaborative donnant la priorité à l'accessibilité culturelle, à l'équité et à la pertinence.

Recommandations du rapport

Le [rapport complet](#) présente quatre modèles de solution proposés :

1. Mettre à l'essai le temps de PP rémunéré dans les milieux sous-financés afin d'en évaluer l'applicabilité et l'impact.
2. Créer un carrefour provincial de PP afin de centraliser les outils, les activités d'apprentissage et les connaissances du secteur.
3. Soutenir les espaces de création dirigés par des pairs et les réseaux de mentorat informels.
4. Explorer les microcertifications afin de soutenir la reconnaissance de la progression et du perfectionnement des formatrices et formateurs.

Ces modèles ont été évalués par les participantes et participants à la recherche. Il n'existe pas de solution miracle. Cependant, les espaces de création, un carrefour provincial, un programme de microcertifications et des processus de PP rémunéré pourraient fonctionner en synergie.

Les quatre solutions proposées sont appuyées par des investissements à l'échelle du système visant à garantir un accès équitable à la technologie, l'amélioration des connaissances en matière de conception des programmes d'études, y compris la pertinence culturelle, les solutions de partage des connaissances et la prise de décision inclusive et collaborative. Sans investissements ciblés et sans compensation pour les formatrices et formateurs qui consacrent du temps au PP et à d'autres activités de développement des ressources, quelle que soit la qualité des programmes de PP, les obstacles existants risquent de persister.

Prochaine étape

La phase de recherche étant désormais terminée et le financement du projet achevé, AlphaPlus envisage de mettre en place un ensemble limité d'activités afin de partager les résultats et de favoriser la coordination au sein du secteur dans son ensemble. Nous vous invitons à nous faire savoir si vous pensez qu'un tel suivi serait utile, même s'il est limité dans sa portée.



Coordonnées

 info@alphaplus.ca

 AlphaPlus.ca

 416-456-7890

Canada 

**EMPLOI
ONTARIO**

Ontario 

Avertissement : Les opinions exprimées dans ce document sont celles d'AlphaPlus et ne reflètent pas nécessairement celles de nos bailleurs de fonds.

COFA
COALITION ONTARIENNE DE FORMATION DES ADULTES

L'adaptation en français a été effectuée grâce au Fonds de traduction de la Coalition ontarienne de formation des adultes (COFA) qui reçoit un financement du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences.